

Chapitre 9. 2024–2025 : Nouveaux engagements et perspectives avec le FMI

Introduction

La période 2024–2025 constitue une nouvelle étape dans l'évolution de la politique monétaire et macroéconomique en Haïti, marquée par le renforcement des engagements pris auprès du Fonds monétaire international (FMI). Après des années d'instabilité politique, d'insécurité croissante et de crises économiques à répétition, l'État haïtien s'est tourné vers un cadre de coopération plus étroit avec les institutions financières internationales afin de restaurer une crédibilité externe et d'obtenir un soutien financier indispensable. Ce partenariat s'est traduit par la mise en œuvre d'un programme de référence et par l'adoption de mesures d'ajustement rigoureuses, centrées sur la discipline budgétaire, la stabilisation monétaire et la réforme du secteur financier (FMI, 2024).

Sur le plan macroéconomique, ces engagements s'articulent autour de trois axes majeurs. D'abord, la poursuite et le renforcement de la politique du zéro financement monétaire du déficit public, déjà amorcé en 2023, qui vise à éliminer toute création monétaire destinée à combler les déséquilibres budgétaires. Ensuite, la consolidation de la stabilité du taux de change, à travers une gestion prudente des réserves internationales et une intensification des interventions de marché, soutenues par une stratégie de stérilisation via les bons BRH. Enfin, l'adoption de réformes structurelles visant à renforcer la gouvernance budgétaire, améliorer la transparence fiscale et consolider l'indépendance de la Banque de la République d'Haïti (BRH).

Toutefois, si ces orientations répondent aux attentes du FMI et des bailleurs de fonds, elles se heurtent aux réalités d'une économie fragile et d'un État affaibli. La discipline monétaire, bien qu'indispensable pour réduire l'inflation et stabiliser la gourde, réduit encore davantage les marges de manœuvre pour financer les investissements publics et soutenir le secteur productif. L'exigence d'orthodoxie budgétaire se confronte à une pression sociale croissante, marquée par l'aggravation de la pauvreté, la dégradation des infrastructures et la dépendance accrue aux transferts de la diaspora. Ainsi, les choix monétaires et budgétaires de 2024–2025 illustrent à nouveau la théorie de l'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022) : la recherche de stabilité macroéconomique se réalise au détriment du financement public et du développement économique.

Ce chapitre analysera cette séquence à travers trois dimensions principales. Dans un premier temps, il présentera le cadre du programme négocié avec le FMI et les conditions qui y sont attachées, en insistant sur la politique monétaire restrictive et les engagements de gouvernance budgétaire. Dans un deuxième temps, il évaluera les effets de ces orientations sur l'économie réelle, en examinant leur impact sur l'investissement, le crédit, l'activité productive et la situation sociale. Enfin, il discutera des perspectives à moyen terme, en interrogeant les possibilités d'un redressement durable et en mettant en évidence les risques liés à la dépendance prolongée à l'égard des institutions financières internationales.

En définitive, la période 2024–2025 offre un terrain d'observation privilégié pour comprendre la tension entre crédibilité externe et légitimité interne de la politique monétaire en Haïti. Elle illustre la manière dont un État fragile, confronté à des contraintes internes insurmontables, en vient à déléguer une partie de sa

souveraineté économique pour obtenir un soutien financier, au prix d'une accentuation des contradictions structurelles.

1. Programme économique et financier 2024–2025

La période 2024–2025 en Haïti s'inscrit dans un cadre institutionnel et macroéconomique fortement conditionné par le programme économique et financier négocié avec le Fonds monétaire international (FMI). Ce programme, approuvé en 2024 dans le cadre d'un dispositif de référence destiné à rétablir la crédibilité externe du pays, constitue une étape cruciale dans la tentative de stabilisation macroéconomique et financière d'un État fragile. Pour la Banque de la République d'Haïti (BRH), il s'agit de consolider les acquis récents en matière de discipline monétaire tout en répondant aux conditionnalités strictes imposées par les bailleurs internationaux.

1.1. Les objectifs du programme FMI

Le programme économique et financier conclu entre Haïti et le Fonds monétaire international (FMI) pour la période 2024–2025 s'inscrit dans la continuité des initiatives de stabilisation macroéconomique menées depuis le début des années 2000, mais il présente également des particularités liées au contexte de crise multidimensionnelle que traverse le pays. Ses objectifs affichés reposent sur trois axes principaux : le rétablissement de la discipline budgétaire, le renforcement de la stabilité monétaire et la création des conditions d'une reprise économique inclusive et résiliente (FMI, 2024).

Le premier objectif concerne la discipline budgétaire, conçue comme la condition *sine qua non* pour restaurer la confiance des bailleurs et des investisseurs. Dans ce cadre, l'engagement central a été celui du « financement monétaire nul », par lequel la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'engage à ne plus recourir à la création monétaire pour couvrir le déficit public. Le FMI

considère cette mesure comme essentielle pour réduire les pressions inflationnistes et stabiliser le taux de change, deux variables qui ont largement déstabilisé l'économie haïtienne au cours des années précédentes (FMI, 2023). Cet objectif est cohérent avec les prescriptions orthodoxes de l'institution, qui associent financement monétaire et spirales inflationnistes (Blanchard, 2020).

Le deuxième objectif vise la stabilité monétaire et financière, notamment par le renforcement de l'indépendance de la BRH et la rationalisation de ses instruments de politique monétaire. Le programme prévoit une utilisation accrue des outils de stérilisation, comme les bons BRH, et un ajustement flexible des taux directeurs, destinés à ancrer les anticipations et à contenir la volatilité du marché des changes. Dans cette logique, la BRH se voit assigner un rôle central de garant de la stabilité nominale, condition préalable au rétablissement d'un environnement propice aux affaires (BRH, 2024).

Le troisième objectif concerne la relance économique et la résilience sociale, bien que dans une acception largement subordonnée aux deux premiers. Le programme prévoit des mesures ciblées pour améliorer la gouvernance, élargir l'assiette fiscale, renforcer la transparence des dépenses publiques et protéger les dépenses sociales prioritaires (World Bank, 2024). Toutefois, cet objectif demeure dépendant du succès des réformes monétaires et budgétaires, l'idée étant que la stabilité nominale doit précéder la croissance et non l'inverse. Cette hiérarchie reflète une logique séquentielle : restaurer d'abord la stabilité, puis espérer qu'elle crée les conditions d'un développement économique.

Toutefois, la mise en œuvre de ces objectifs s'inscrit dans un contexte institutionnel fragile. L'absence d'institutions légitimes,

l'insécurité généralisée et la dépendance structurelle aux importations posent des limites importantes à la réalisation de ces ambitions. En outre, ces objectifs reflètent avant tout une logique de crédibilité externe, visant à garantir l'appui des bailleurs internationaux, au risque de négliger les besoins internes en matière de production, de sécurité alimentaire et de cohésion sociale (Providence, 2025).

Cette configuration confirme la pertinence du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). Stabiliser la monnaie et restaurer la discipline budgétaire, conformément aux objectifs du FMI, implique de restreindre la capacité de financement public et de ralentir les initiatives de relance économique. À l'inverse, toute tentative de stimuler la croissance par le financement public risquerait de compromettre la stabilité monétaire et de miner la crédibilité externe. Ce dilemme souligne le caractère paradoxal d'un programme conçu pour stabiliser l'économie, mais qui, faute d'une transformation structurelle, risque d'accentuer la fragilité sociale et institutionnelle ?

Les objectifs du programme FMI pour 2024–2025 reposent sur une triade classique : discipline budgétaire, stabilité monétaire et relance économique. Toutefois, leur hiérarchie et leur mise en œuvre révèlent un biais en faveur de la crédibilité externe, obtenue par des instruments restrictifs, au détriment d'une prise en compte des réalités sociales et productives du pays. Ce paradoxe illustre l'impossibilité de concilier simultanément stabilité, financement public et relance dans un État fragile comme Haïti.

1.2. Les engagements spécifiques de la BRH

Dans le cadre du programme économique et financier conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) pour la période 2024–2025, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a pris une série d'engagements spécifiques destinés à renforcer sa crédibilité

externe et à stabiliser un environnement macroéconomique profondément fragilisé. Ces engagements traduisent une volonté affichée d'alignement sur les standards internationaux de discipline monétaire, mais ils soulignent également les contradictions d'une telle orientation dans le contexte d'un État fragile.

Le premier engagement central est celui du financement monétaire nul. La BRH s'est engagée à ne plus recourir à la création monétaire pour financer le déficit budgétaire, afin d'éviter toute spirale inflationniste et de préserver la stabilité du taux de change (FMI, 2024). Cet engagement, déjà expérimenté partiellement dans les programmes précédents, constitue la pierre angulaire des relations entre la BRH et les bailleurs de fonds. Il repose sur l'idée que la discipline monétaire est une condition préalable à toute stabilisation durable, bien qu'en pratique cette mesure prive l'État d'une marge de manœuvre cruciale dans un contexte de faibles recettes fiscales.

Le deuxième engagement concerne la gestion active des instruments monétaires. La BRH s'est engagée à recourir plus systématiquement à l'émission de bons BRH pour absorber la liquidité excédentaire et renforcer le rôle de ses taux directeurs comme instruments de pilotage du crédit (BRH, 2024). L'objectif affiché est de moderniser les canaux de transmission de la politique monétaire, en rapprochant les pratiques locales de celles des banques centrales de la région. Toutefois, cette orientation accentue le risque d'« intermédiation stérile », puisque les banques commerciales privilégient les placements dans des titres sûrs plutôt que le financement des secteurs productifs (World Bank, 2024).

Le troisième engagement vise la stabilisation du marché des changes. La BRH s'est engagée à renforcer ses interventions pour

contenir la volatilité de la gourde, tout en maintenant un niveau de réserves internationales suffisant pour couvrir au moins trois mois d'importations (FMI, 2024). Cette exigence traduit la volonté des bailleurs de voir la banque centrale se doter d'un « coussin de sécurité » face aux chocs externes. Néanmoins, dans un pays où la balance commerciale est structurellement déficitaire et où la dollarisation reste dominante, cet engagement est particulièrement difficile à respecter sans un soutien externe massif.

Enfin, la BRH a pris l'engagement d'améliorer la transparence et la communication institutionnelle. Les Notes sur la politique monétaire, publiées trimestriellement, doivent désormais présenter des objectifs chiffrés, des indicateurs de suivi et des analyses prospectives plus détaillées (BRH, 2024). Cette exigence vise à renforcer la prévisibilité des décisions monétaires et à ancrer les anticipations des agents économiques. Toutefois, dans un contexte d'insécurité et de défiance institutionnelle, l'efficacité de cette communication reste limitée, la crédibilité interne ne pouvant être assurée par la seule transparence technique.

Ces engagements, s'ils répondent aux attentes des bailleurs internationaux, révèlent la persistance d'un dilemme structurel. En se concentrant sur la stabilité nominale, la BRH s'expose à des critiques internes : les mesures restrictives freinent l'accès au crédit, accentuent la récession et aggravent la pauvreté. La logique du triangle d'incompatibilité se retrouve ici confirmée : défendre la monnaie et la discipline monétaire compromet le financement public et la relance économique, rendant la conciliation des trois objectifs impossibles dans le contexte haïtien.

Les engagements spécifiques de la BRH dans le cadre du programme FMI de 2024–2025 — financement monétaire nul, gestion active des instruments, stabilisation du change et

transparence institutionnelle — visent avant tout à rassurer les bailleurs et à renforcer la crédibilité externe. Mais cette stratégie, en privilégiant la discipline sur la relance, risque de produire de nouveaux arbitrages impossibles, où les succès nominaux se paient d'échecs productifs et sociaux.

1.3. Les implications pour la politique budgétaire

L'un des aspects les plus significatifs du programme FMI 2024–2025 réside dans ses implications pour la politique budgétaire haïtienne. Alors que la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'est engagée au respect du principe de « financement monétaire nul », l'État haïtien se retrouve face à un double impératif : réduire drastiquement sa dépendance à l'émission monétaire et, simultanément, trouver des ressources alternatives pour couvrir des dépenses publiques croissantes. Cette contrainte structurelle illustre la tension permanente entre discipline budgétaire, stabilité monétaire et exigences de relance économique.

Le premier effet concerne la réduction de la flexibilité budgétaire. En interdisant toute monétisation du déficit, le programme FMI oblige l'État à financer ses dépenses uniquement par les recettes fiscales, l'endettement externe ou l'appui des bailleurs (FMI, 2024). Or, les recettes fiscales restent chroniquement faibles, représentant moins de 12 % du PIB, bien en deçà de la moyenne régionale (World Bank, 2024). Cette faiblesse structurelle limite la capacité de l'État à financer les infrastructures, les services publics essentiels et les programmes sociaux, dans un contexte marqué par une pauvreté massive et une insécurité croissante.

Le deuxième effet est la dépendance accrue vis-à-vis des bailleurs internationaux. Privé de financement monétaire, l'État doit s'appuyer sur les financements concessionnels et sur les aides budgétaires extérieures pour combler ses déficits. Cette dépendance renforce la vulnérabilité politique : les priorités

budgétaires nationales sont souvent subordonnées aux conditionnalités imposées par les partenaires internationaux (Providence, 2015). Cette logique d'alignement externe contribue à affaiblir la souveraineté budgétaire et alimente la perception d'un État dont les marges de manœuvre sont dictées de l'extérieur.

Le troisième effet concerne la compression des dépenses publiques. Pour atteindre les objectifs de discipline fixés par le programme, l'État haïtien est contraint de limiter ses dépenses, y compris dans des secteurs vitaux comme l'éducation, la santé ou la sécurité alimentaire. Bien que le FMI insiste sur la nécessité de protéger les « dépenses sociales prioritaires », la réalité de la contrainte budgétaire réduit la portée de ces mesures compensatoires (FMI, 2023). En pratique, la discipline budgétaire se traduit souvent par une austérité qui aggrave la pauvreté et accentue la défiance sociale, dans un pays déjà marqué par des tensions politiques et des inégalités profondes.

Enfin, les implications pour la politique budgétaire confirment la dynamique du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). Stabiliser la monnaie en imposant le financement monétaire nul réduit la capacité de l'État à financer ses politiques publiques. Dans le même temps, stimuler l'économie par l'investissement public accroîtrait le déficit et compromettrait la stabilité du taux de change. Le choix de la discipline budgétaire, valorisé par les bailleurs, apparaît ainsi comme un arbitrage qui sacrifie la relance économique et la légitimité interne au profit de la crédibilité externe.

Les implications du programme FMI pour la politique budgétaire haïtienne mettent en évidence une tension structurelle : l'État est contraint de respecter une discipline qui réduit ses marges d'action alors même que les besoins sociaux et productifs explosent. Cette contradiction confirme l'impossibilité de

concilier simultanément stabilité monétaire, discipline budgétaire et développement inclusif dans un contexte de fragilité institutionnelle et de dépendance externe.

1.4. Une logique de crédibilité externe et de dépendance

Le programme FMI 2024–2025, tel qu’accepté par la Banque de la République d’Haïti (BRH) et le gouvernement, s’inscrit dans une logique de crédibilité externe, où la stabilisation monétaire et la discipline budgétaire apparaissent avant tout comme des instruments destinés à rassurer les bailleurs de fonds et les partenaires internationaux. Cette orientation vise à maintenir l’accès d’Haïti aux financements concessionnels et à préserver la confiance des institutions financières internationales, mais elle accentue en même temps une dépendance structurelle, qui réduit la marge de manœuvre de la politique économique nationale.

Cette logique s’exprime d’abord à travers le poids des conditionnalités. Le principe du « financement monétaire nul » et la contrainte d’accumulation de réserves internationales au seuil de trois mois d’importations répondent directement aux critères de prudence budgétaire et monétaire imposés par le FMI (2024). Ces engagements, s’ils consolident la crédibilité externe de la BRH, restreignent sa capacité à soutenir l’État dans un contexte de crise multidimensionnelle. La politique monétaire devient ainsi un outil de signal adressé aux bailleurs, plutôt qu’un levier de développement interne.

La logique de crédibilité externe se traduit aussi par une priorisation des indicateurs macroéconomiques nominaux sur les réalités sociales et productives. Les Notes de politique monétaire mettent l’accent sur la stabilité du taux de change, l’inflation et la discipline budgétaire, mais elles restent silencieuses ou marginales sur la question du financement productif, de l’investissement dans les infrastructures ou du soutien à la sécurité

alimentaire (BRH, 2024). Cette hiérarchie des priorités reflète un biais structurel en faveur des critères de gouvernance internationale au détriment des urgences sociales nationales.

Cette orientation renforce une dépendance financière et institutionnelle. La BRH et l'État haïtien ne peuvent maintenir cette discipline qu'en s'appuyant sur les apports externes : transferts de la diaspora, financements concessionnels et appuis budgétaires multilatéraux. Or, cette dépendance réduit la souveraineté budgétaire et monétaire, et alimente une perception de « tutelle » internationale qui mine la légitimité interne des institutions (ICG, 2023). Le paradoxe est donc que la crédibilité externe acquise renforce, à l'interne, la défiance et le sentiment d'exclusion sociale.

Enfin, cette logique illustre pleinement la pertinence de la théorie du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). En choisissant de privilégier la stabilité nominale et la discipline budgétaire pour conserver la confiance externe, Haïti sacrifie la relance économique et limite ses marges de financement public. Ce choix stratégique, valorisé par les partenaires internationaux, confirme que dans un État fragile, la politique monétaire est moins un outil d'autonomie économique qu'un instrument de dépendance et de maintien de l'ordre macroéconomique global.

La logique de crédibilité externe qui sous-tend le programme FMI 2024–2025 traduit une stratégie de survie macroéconomique, mais elle enferme Haïti dans une dépendance structurelle aux bailleurs. Si elle garantit l'accès aux financements, elle fragilise la légitimité interne et empêche la mise en place d'une politique monétaire et budgétaire tournée vers la relance productive et la justice sociale. Ce paradoxe confirme que la stabilisation, dans un État fragile, n'est pas synonyme de souveraineté, mais bien l'expression d'une tutelle implicite.

Le programme économique et financier 2024–2025 constitue une tentative de consolidation macroéconomique par la discipline monétaire et budgétaire. S’il peut contribuer à réduire l’inflation et à stabiliser la gourde, il renforce également la dépendance d’Haïti aux institutions internationales et limite la capacité de l’État à jouer un rôle actif dans le développement économique. Ce cadre, tout en améliorant la crédibilité externe, accentue les contradictions internes et prépare le terrain à de nouveaux arbitrages impossibles qui seront au cœur de l’analyse des sections suivantes.

2. Objectif de « financement monétaire nul »

L’un des axes centraux du programme économique et financier 2024–2025 est l’adoption par la Banque de la République d’Haïti (BRH) et par l’État haïtien de la règle dite du « financement monétaire nul ». Cette orientation, exigée par le Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre du programme de référence, vise à mettre fin à une pratique historique consistant à couvrir les déficits budgétaires par la création monétaire. Elle constitue un tournant décisif dans la conduite de la politique monétaire et budgétaire en Haïti, mais elle soulève également des interrogations sur ses implications économiques et sociales.

2.1. La logique du « financement monétaire nul »

Le principe du « financement monétaire nul », au cœur du programme économique et financier 2024–2025 conclu entre Haïti et le Fonds monétaire international (FMI), constitue l’engagement phare de la Banque de la République d’Haïti (BRH). Il vise à rompre avec une pratique ancienne et récurrente : le recours à la création monétaire pour combler les déficits budgétaires chroniques de l’État. En interdisant cette forme de financement, l’objectif affiché est de préserver la stabilité monétaire, de contenir l’inflation et de renforcer la crédibilité externe d’Haïti. Toutefois, si ce principe paraît rigoureux et

rationnel en théorie, sa mise en œuvre dans un État fragile comme Haïti soulève des contradictions profondes et des tensions insurmontables.

La logique qui sous-tend ce choix repose sur l'hypothèse classique, largement promue par le FMI et par la littérature monétariste, selon laquelle le financement monétaire des déficits publics alimente directement l'inflation et entraîne une dépréciation du taux de change (Blanchard, 2020; FMI, 2024). En contexte haïtien, où l'économie est fortement dollarisée et dépendante des importations, cette spirale inflationniste est particulièrement redoutée : tout accroissement de la liquidité en gourdes se traduit par une pression immédiate sur le marché des changes et, par conséquent, par une hausse des prix domestiques. Le financement monétaire nul apparaît donc comme une mesure destinée à rompre ce cercle inflationniste et à ancrer la crédibilité macroéconomique.

Cependant, cette orientation se heurte à la faiblesse chronique des recettes fiscales et à l'ampleur des besoins publics. Avec un ratio fiscal inférieur à 12 % du PIB, Haïti se situe parmi les pays les plus limités de la région en termes de mobilisation de ressources internes (World Bank, 2024). Le renoncement au financement monétaire prive donc l'État d'un instrument, certes inflationniste, mais historiquement utilisé comme dernier recours pour financer les dépenses de fonctionnement et les programmes sociaux en période de crise. Dans un contexte marqué par l'insécurité, l'effondrement des infrastructures et l'aggravation de la pauvreté, cette discipline budgétaire risque de renforcer les tensions sociales et de fragiliser davantage la légitimité de l'État.

De plus, le financement monétaire nul accentue la dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux. Pour compenser l'impossibilité de recourir à la BRH, l'État doit s'appuyer sur des

financements externes, conditionnés à la réalisation de réformes structurelles et à l'alignement sur les critères de gouvernance économique des partenaires internationaux (FMI, 2023). Cette dépendance réduit la souveraineté budgétaire et alimente le sentiment que les priorités nationales sont dictées de l'extérieur. Le paradoxe est donc que la quête de stabilité monétaire, conçue comme une affirmation de crédibilité, débouche sur une fragilisation de l'autonomie politique et économique.

Enfin, ce principe illustre pleinement la logique du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). Stabiliser la monnaie par l'interdiction du financement monétaire réduit certes les pressions inflationnistes, mais cela compromet le financement public et, par ricochet, la relance économique. Inversement, financer l'État par la création monétaire aggraverait l'inflation et la dépréciation, tandis qu'un effort de relance économique accroîtrait inévitablement la demande en devises. Le financement monétaire nul apparaît donc moins comme une solution définitive que comme un arbitrage fragile, destiné à satisfaire les partenaires externes au détriment des urgences internes.

La logique du financement monétaire nul, pierre angulaire du programme FMI 2024–2025, vise à instaurer une discipline budgétaire et à renforcer la crédibilité externe d'Haïti. Mais dans un contexte de recettes fiscales limitées, de besoins sociaux immenses et d'institutions fragiles, cette mesure risque d'accentuer la dépendance externe et de creuser le fossé entre stabilité nominale et développement réel. Elle illustre la difficulté, pour un État fragile, de concilier discipline macroéconomique, financement public et relance productive.

2.2. Les conditions de mise en œuvre en Haïti

La mise en œuvre du principe de « financement monétaire nul » en Haïti, au cœur du programme FMI 2024–2025, ne peut être

comprise qu'en tenant compte des conditions politiques, économiques et sociales spécifiques dans lesquelles il s'inscrit. Si, sur le plan théorique, l'interdiction du recours à la création monétaire vise à limiter l'inflation et à renforcer la crédibilité de la BRH, sa traduction pratique en Haïti se heurte à une série de contraintes structurelles qui compliquent, voire compromettent, son application effective.

La première condition déterminante est la capacité fiscale extrêmement limitée de l'État. Avec un ratio de recettes fiscales représentant à peine 12 % du PIB, Haïti se situe bien en dessous de la moyenne latino-américaine et caribéenne, qui oscille entre 20 et 25 % (World Bank, 2024). Cette faiblesse découle à la fois de l'ampleur de l'économie informelle, de l'inefficacité administrative et de la faible légitimité des institutions, qui réduit l'acceptabilité sociale de l'impôt. Dans ces conditions, renoncer au financement monétaire suppose un effort de mobilisation des ressources internes que l'État haïtien peine historiquement à réaliser.

La deuxième condition est liée à la fragilité institutionnelle et politique. L'absence d'élections régulières, la paralysie du parlement et la faible légitimité du gouvernement rendent difficile la mise en œuvre de mesures budgétaires contraignantes. En effet, le principe de financement monétaire nul exige une coordination stricte entre la politique budgétaire et la politique monétaire. Or, cette coordination est quasiment impossible dans un État fragmenté, où les décisions publiques sont souvent réactives et dictées par les pressions sociales ou par les conditionnalités internationales (ICG, 2023).

La troisième condition est la dépendance structurelle aux financements externes. Dans un pays où les transferts de la diaspora représentent environ 20 % du PIB et où l'aide

internationale constitue une part essentielle du budget, la mise en œuvre du financement monétaire nul repose en grande partie sur la disponibilité de ressources externes concessionnelles (FMI, 2024). Ce facteur rend la stratégie dépendante d'éléments exogènes, comme la conjoncture économique mondiale ou la volonté des bailleurs, limitant encore la souveraineté économique.

La quatrième condition concerne la dimension sociale et politique des ajustements. La suppression du financement monétaire impose des politiques de compression budgétaire, souvent traduites par la réduction des subventions (notamment sur le carburant) et la limitation des dépenses sociales. Ces mesures, perçues comme imposées de l'extérieur, suscitent de vives résistances et accentuent la défiance de la population envers les institutions nationales (World Bank, 2024). Ainsi, leur mise en œuvre n'est pas seulement une question technique, mais un enjeu de légitimité politique.

Ces conditions révèlent que l'application du financement monétaire nul en Haïti ne peut être analysée indépendamment du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). Stabiliser la monnaie en interdisant le financement monétaire implique de sacrifier la relance économique et de restreindre le financement public. Dans un État marqué par la pauvreté, l'insécurité et la faiblesse institutionnelle, ces arbitrages risquent de renforcer la fragilité sociale et d'accroître la dépendance externe.

Les conditions de mise en œuvre du financement monétaire nul en Haïti révèlent l'écart entre la logique théorique du programme FMI et les réalités d'un État fragile. Faiblesse fiscale, instabilité politique, dépendance externe et tensions sociales font de cette réforme une entreprise à haut risque, dont la viabilité dépend moins de la rigueur technique que de la capacité à refonder le contrat social et à reconstruire des institutions légitimes.

2.3. Les effets immédiats : discipline accrue, mais contraction économique

La mise en œuvre du principe de financement monétaire nul en 2024–2025 a produit des effets immédiats contrastés : elle a renforcé la discipline monétaire et budgétaire, conformément aux attentes des bailleurs internationaux, mais elle a également entraîné une contraction de l'économie réelle, accentuant les fragilités structurelles d'Haïti. Ce paradoxe illustre la tension permanente entre crédibilité externe et légitimité interne dans un État fragile.

Du côté des avancées disciplinaires, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a effectivement cessé de financer directement le déficit budgétaire, limitant ainsi la création monétaire. Cette mesure a contribué à stabiliser la masse monétaire et à réduire la pression sur le marché des changes. Le FMI a salué ce « signal fort » de discipline, qui a permis d'endiguer, au moins partiellement, les anticipations inflationnistes (FMI, 2024). Parallèlement, les ventes de devises sur le marché interbancaire et la gestion active des taux directeurs ont favorisé une relative stabilisation nominale de la gourde, améliorant la crédibilité externe de la BRH (2024).

Cependant, cette discipline accrue s'est accompagnée d'une contraction notable de l'économie réelle. La limitation des avances au Trésor public a contraint l'État à réduire ses dépenses, y compris dans des secteurs essentiels comme l'éducation, la santé et les infrastructures. Cette compression budgétaire a amplifié la récession et affaibli la capacité de l'État à répondre aux urgences sociales (World Bank, 2024). En outre, le recours massif aux instruments de stérilisation — bons BRH et réserves obligatoires — a absorbé la liquidité bancaire, réduisant drastiquement l'accès au crédit productif. Les petites et moyennes entreprises, déjà

fragilisées par l'insécurité et la hausse des coûts des intrants, ont été les premières victimes de ce rationnement.

Les effets immédiats ont donc révélé un décalage structurel : alors que les indicateurs nominaux (inflation, taux de change, déficit budgétaire) semblaient s'améliorer, la situation sociale et économique de la majorité de la population s'est dégradée. Le chômage, la pauvreté et l'insécurité alimentaire se sont accrus, accentués par la migration massive, qui a continué de vider le pays de ses forces vives (ICG, 2023). Cette contraction économique, loin d'être une conséquence secondaire, constitue le revers direct de la discipline monétaire imposée.

Ces dynamiques confirment la pertinence de la théorie du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). Stabiliser la monnaie par la discipline monétaire a certes permis de rassurer les bailleurs, mais ce choix a compromis simultanément la relance économique et le financement public. Dans un État fragile comme Haïti, les effets immédiats de cette orientation révèlent une contradiction structurelle : plus la discipline est renforcée, plus la contraction économique s'aggrave, alimentant un cercle vicieux de dépendance et de fragilisation sociale.

Les effets immédiats de la mise en œuvre du financement monétaire nul en 2024–2025 témoignent d'un paradoxe : un succès apparent en matière de discipline et de crédibilité externe, mais un échec manifeste sur le plan productif et social. Cette dynamique illustre l'impossibilité de dissocier la politique monétaire des réalités structurelles : dans un État fragile, la discipline imposée de l'extérieur ne peut se traduire que par une contraction interne si elle n'est pas accompagnée d'une stratégie de relance et de réformes institutionnelles profondes.

2.4. L'illustration de l'incompatibilité des choix publics

La mise en œuvre du programme FMI en 2024–2025, centrée sur le principe du financement monétaire nul, constitue une illustration empirique saisissante de la théorie de l'incompatibilité des choix publics développée par Providence (2022). Cette théorie postule qu'un État fragile ne peut atteindre simultanément trois objectifs fondamentaux : la stabilité monétaire, le financement public et la relance économique. Les arbitrages opérés par la Banque de la République d'Haïti (BRH) dans le cadre du programme FMI révèlent clairement cette dynamique circulaire d'objectifs contradictoires.

Le premier axe de cette incompatibilité réside dans la stabilité monétaire. En choisissant de défendre la gourde par des interventions sur le marché des changes et par une stricte discipline monétaire, la BRH a réussi à ralentir la dépréciation et à contenir l'inflation importée (BRH, 2024). Cette orientation a permis de consolider la crédibilité externe, condition sine qua non du maintien de l'appui international. Mais cette victoire a été obtenue au prix d'une contraction du crédit, d'une récession accrue et d'une marginalisation des secteurs productifs.

Le deuxième axe concerne le financement public. L'interdiction du recours au financement monétaire a privé l'État d'un instrument traditionnellement mobilisé pour couvrir ses déficits budgétaires. Dans un contexte de faibles recettes fiscales, cette contrainte a limité la capacité de l'État à financer les services publics et à répondre aux urgences sociales (World Bank, 2024). La dépendance accrue aux financements concessionnels internationaux a renforcé la vulnérabilité budgétaire et la perception d'une souveraineté réduite.

Le troisième axe touche la relance économique. Les politiques restrictives ont réduit l'accès au crédit et découragé

l'investissement, aggravant une récession déjà alimentée par l'insécurité et la désorganisation des circuits économiques (ICG, 2023). Les petites et moyennes entreprises, privées de financement, ont vu leur activité décliner, tandis que les ménages, confrontés à l'érosion de leur pouvoir d'achat, ont limité leur consommation. Ainsi, l'objectif de relance est resté hors de portée, sacrifié au nom de la discipline et de la stabilité nominale.

L'interaction de ces trois dynamiques illustre parfaitement le triangle d'incompatibilité. Stabiliser la monnaie implique d'étouffer le financement public et la relance ; financer l'État compromet la stabilité monétaire ; stimuler la croissance accroît la demande de devises et fragilise le change. En ce sens, le programme FMI de 2024–2025, loin de résoudre les contradictions structurelles de l'économie haïtienne, en a offert une démonstration empirique éclatante : chaque succès apparent dans un domaine s'est traduit par un échec dans les deux autres.

L'expérience de 2024–2025 confirme que, dans un État fragile, la politique monétaire ne peut pas échapper aux logiques d'incompatibilité des choix publics. La stabilisation de la gourde et le respect des engagements internationaux ont certes renforcé la crédibilité externe, mais au prix d'une contraction économique et d'une fragilisation budgétaire. Cet épisode montre que la véritable question n'est pas de choisir un objectif au détriment des autres, mais de repenser la politique économique dans une perspective où la souveraineté ajustée et la coopération régionale deviennent des leviers incontournables pour briser ce cercle d'arbitrages impossibles.

L'objectif de « financement monétaire nul » marque un tournant majeur dans la conduite de la politique monétaire et budgétaire en Haïti. Il incarne la volonté de rompre avec une tradition inflationniste et de restaurer la crédibilité institutionnelle, mais il

révèle aussi les limites d'une discipline imposée de l'extérieur, qui ignore les contraintes d'une société en crise et d'un État affaibli. Si cette orientation peut contribuer à stabiliser la gourde et à rassurer les partenaires internationaux, elle risque de prolonger la récession et de renforcer la dépendance externe, confirmant la logique circulaire d'incompatibilités qui structure l'action publique en Haïti.

3. Contradictions entre discipline budgétaire et relance économique

L'adoption, en 2024–2025, d'une politique économique et financière fortement encadrée par le Fonds monétaire international (FMI) a placé Haïti au cœur d'une tension fondamentale : concilier l'exigence de discipline budgétaire avec la nécessité de relancer une économie plongée dans une récession chronique. Cette contradiction illustre une nouvelle fois l'impossibilité, dans un État fragile, de satisfaire simultanément les impératifs de stabilisation monétaire, de financement public et de soutien au développement, conformément au schéma théorique du triangle d'incompatibilité proposé par Providence (2022).

3.1. Les impératifs de la discipline budgétaire

Dans le cadre du programme FMI 2024–2025, la discipline budgétaire est présentée comme un impératif absolu pour restaurer la stabilité macroéconomique et renforcer la crédibilité externe d'Haïti. L'interdiction faite à la Banque de la République d'Haïti (BRH) de financer le déficit public s'accompagne de la nécessité, pour l'État, de rééquilibrer ses finances par une meilleure mobilisation des recettes et une gestion plus stricte des dépenses. Cette exigence, classique dans l'orthodoxie budgétaire défendue par le FMI, repose sur l'idée que la stabilité nominale est la condition préalable à la croissance et au développement (Blanchard, 2020; FMI, 2024).

Le premier impératif consiste à réduire les déficits chroniques. En raison de la faiblesse persistante des recettes fiscales — estimées à environ 12 % du PIB, contre une moyenne régionale de 22 % —, Haïti est contraint de financer une part importante de ses dépenses par des emprunts extérieurs ou par la création monétaire (World Bank, 2024). La discipline budgétaire suppose donc une augmentation substantielle de la pression fiscale, par l'élargissement de l'assiette, l'amélioration du recouvrement et la lutte contre l'évasion fiscale. Cependant, dans un pays marqué par une défiance généralisée envers les institutions, une telle stratégie risque de rencontrer une forte résistance sociale et politique.

Le deuxième impératif concerne la maîtrise des dépenses publiques. Le FMI recommande de protéger les « dépenses sociales prioritaires » tout en limitant les subventions généralisées, notamment dans le secteur des carburants, qui absorbent une part considérable du budget (FMI, 2023). Si cette logique vise à améliorer l'efficacité des dépenses, elle s'accompagne souvent de politiques d'austérité qui affectent négativement les services publics et aggravent les inégalités. La réduction des marges de manœuvre budgétaires accentue la tension entre la satisfaction des besoins sociaux immédiats et le respect des engagements de discipline.

Le troisième impératif touche à la transparence et à la gouvernance budgétaire. Le programme FMI insiste sur la nécessité de renforcer la reddition de comptes et de limiter les dépenses hors budget, pratiques fréquentes qui affaiblissent la discipline et alimentent la corruption (ICG, 2023). Dans un contexte de fragilité institutionnelle, cette exigence est essentielle, mais difficile à mettre en œuvre. L'absence d'institutions représentatives légitimes limite la capacité de l'État à imposer et à contrôler une gestion rigoureuse des finances publiques.

Enfin, la discipline budgétaire est inséparable de la logique d'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022). Stabiliser la monnaie par le financement monétaire nul exige de réduire le déficit, mais cette stratégie prive l'État de ressources indispensables pour la relance économique. À l'inverse, financer la relance par la dépense publique risquerait de creuser le déficit et de compromettre la stabilité monétaire. L'impératif de discipline budgétaire, valorisé par les bailleurs, illustre donc un arbitrage contraignant qui, loin de résoudre les contradictions structurelles, tend à les accentuer.

Les impératifs de discipline budgétaire, au cœur du programme FMI 2024–2025, visent à restaurer la stabilité nominale et la crédibilité externe d'Haïti. Mais dans un contexte de faiblesse fiscale, de besoins sociaux immenses et de fragilité institutionnelle, ces impératifs se traduisent par une austérité qui risque de fragiliser davantage l'économie réelle et de creuser le fossé entre stabilité affichée et légitimité interne.

3.2. Les besoins urgents de relance économique

Au moment où Haïti s'engage dans le programme FMI 2024–2025, les besoins de relance économique apparaissent particulièrement pressants. Après plusieurs années de récession cumulée, aggravée par l'instabilité politique, l'insécurité, les catastrophes naturelles et les chocs externes liés à la pandémie de Covid-19 et à la guerre en Ukraine, l'économie haïtienne se trouve dans une situation critique. La contraction persistante du PIB, l'effondrement des investissements publics et privés, ainsi que l'exode massif de la main-d'œuvre qualifiée soulignent l'urgence d'une stratégie de relance qui dépasse la logique défensive de la stabilisation monétaire.

Le premier besoin concerne le soutien à la production nationale, en particulier dans l'agriculture et l'industrie légère.

L'agriculture, qui occupe près de 40 % de la population active, souffre d'une dépendance chronique aux importations d'intrants et d'un déficit d'infrastructures de base (irrigation, routes rurales, stockage). Sans un soutien budgétaire et financier massif, ce secteur ne peut jouer son rôle de moteur de la sécurité alimentaire et de la réduction des importations (FAO, 2023). De même, l'industrie légère — notamment le textile, principal secteur exportateur — nécessite des investissements en énergie, en logistique et en sécurité pour maintenir sa compétitivité et préserver des emplois vitaux (FMI, 2023).

Le deuxième besoin concerne la réhabilitation des infrastructures. L'état des routes, des ports et du système énergétique constitue un obstacle majeur à la relance. La désorganisation des circuits économiques, accentuée par l'insécurité, a fragmenté le territoire et accru les coûts de transaction (ICG, 2023). La modernisation des infrastructures est indispensable pour réduire les coûts logistiques, soutenir la production locale et faciliter l'intégration régionale.

Le troisième besoin réside dans l'inclusion financière et le soutien aux PME. La contraction du crédit, induite par la politique monétaire restrictive, a réduit la capacité des petites et moyennes entreprises à investir, alors qu'elles constituent le cœur du tissu productif national (Providence, 2025). Un programme de relance devrait intégrer des mécanismes spécifiques de financement productif, afin de transformer la liquidité stérilisée par les bons BRH en capital accessible aux acteurs économiques.

Enfin, un quatrième besoin est lié à la reconstruction du capital humain. La migration massive, perçue comme une soupape sociale, a entraîné une perte considérable de compétences dans des secteurs essentiels comme l'éducation, la santé et les services techniques (World Bank, 2024). Relancer l'économie suppose

d'investir dans l'éducation, la formation professionnelle et la création d'emplois qualifiés, afin de retenir les jeunes et de renforcer les capacités productives internes.

Ces besoins de relance révèlent une contradiction fondamentale avec les impératifs de discipline budgétaire et monétaire imposés par le programme FMI. En effet, financer la production, les infrastructures, les PME et le capital humain implique une augmentation significative des dépenses publiques, qui entre en conflit avec la logique du financement monétaire nul et de la réduction des déficits. Ce dilemme confirme la pertinence du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022) : stabiliser la monnaie et discipliner les finances publiques limite la capacité à relancer l'économie, tandis que toute tentative de relance risque de compromettre la stabilité nominale.

Les besoins urgents de relance économique en Haïti dépassent largement les marges offertes par le programme FMI. Si la discipline monétaire peut contribuer à restaurer la crédibilité externe, elle ne saurait suffire à sortir l'économie d'un cycle récessif et socialement destructeur. La reconstruction de la production nationale, des infrastructures, du tissu entrepreneurial et du capital humain constitue une urgence vitale, sans laquelle la stabilisation nominale restera un succès éphémère et déconnecté des réalités sociales.

3.3. Les effets pervers de la discipline

Si la discipline budgétaire et monétaire imposée par le programme FMI 2024–2025 a renforcé la crédibilité externe d'Haïti, elle a également généré une série d'effets pervers qui ont fragilisé davantage l'économie réelle et aggravé les tensions sociales. Ce paradoxe traduit la difficulté de transposer des instruments de stabilisation macroéconomique orthodoxe dans un contexte d'État

fragile, où les impératifs de survie sociale et de relance productive se heurtent aux contraintes de discipline monétaire.

Le premier effet pervers est la contraction du crédit productif. L'augmentation des réserves obligatoires et l'émission massive de bons BRH, destinées à absorber la liquidité et à contenir l'inflation, ont incité les banques commerciales à privilégier des placements sûrs au détriment du financement du secteur productif (BRH, 2024). Cette logique d'« intermédiation stérile » a réduit l'accès des petites et moyennes entreprises au crédit, freinant l'investissement et accentuant la désarticulation entre système bancaire et économie réelle.

Le deuxième effet pervers est la compression budgétaire, qui a affaibli la capacité de l'État à fournir des biens publics essentiels. La réduction des subventions, notamment dans le secteur énergétique, et la limitation des dépenses sociales se sont traduites par une aggravation de la pauvreté et par une hausse de l'insécurité alimentaire (World Bank, 2024). Si ces mesures ont permis d'améliorer les indicateurs nominaux de déficit et d'inflation, elles ont alimenté la défiance sociale et accentué les tensions entre gouvernement et population (ICG, 2023).

Le troisième effet pervers réside dans l'accroissement de la dépendance externe. En renonçant au financement monétaire, l'État haïtien a renforcé son recours aux financements concessionnels et à l'aide budgétaire internationale. Cette dépendance accroît la vulnérabilité aux conditionnalités et réduit la souveraineté budgétaire. Dans un pays marqué par une faible légitimité institutionnelle, cette orientation nourrit la perception d'une politique économique dictée de l'extérieur, ce qui mine la légitimité interne (FMI, 2024).

Enfin, le quatrième effet pervers est la dissociation entre succès nominaux et échecs réels. La stabilisation relative du taux de

change et la baisse de l'inflation ont été présentées comme des succès techniques, mais ils se sont accompagnés d'une aggravation de la récession, d'une augmentation du chômage et d'un exode massif du capital humain (World Bank, 2024). Cette dynamique illustre la logique du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022) : chaque victoire sur le plan nominal est obtenue au détriment du financement public et de la relance économique, confirmant l'impossibilité de concilier simultanément les trois objectifs.

Les effets pervers de la discipline budgétaire et monétaire en 2024–2025 montrent que, dans un État fragile comme Haïti, la recherche de crédibilité externe peut accentuer la vulnérabilité interne. La contraction du crédit, la compression des dépenses sociales, la dépendance accrue aux bailleurs et la dissociation entre indicateurs nominaux et réalités productives démontrent que la discipline, loin d'être neutre, produit des coûts sociaux et économiques considérables. Cette expérience confirme que la politique monétaire et budgétaire haïtienne, lorsqu'elle est arrimée aux seuls impératifs de stabilisation orthodoxe, risque de reproduire un cercle vicieux de fragilisation.

3.4. Une légitimité interne compromise

Si la mise en œuvre du programme FMI 2024–2025 a renforcé la crédibilité externe de la Banque de la République d'Haïti (BRH) et du gouvernement auprès des bailleurs de fonds, elle a parallèlement compromis leur légitimité interne. La perception, largement répandue dans la société haïtienne, est que les choix économiques ne répondent pas aux besoins urgents de la population, mais aux exigences des institutions internationales. Ce décalage entre reconnaissance internationale et rejet interne illustre la tension permanente qui traverse les politiques publiques dans les États fragiles.

D'une part, la discipline monétaire et budgétaire a été présentée comme une preuve de sérieux par les partenaires internationaux. La stabilisation relative du taux de change et le ralentissement de l'inflation ont permis d'afficher des « succès » macroéconomiques salués par le FMI (2024) et la Banque mondiale (2024). Ces résultats renforcent la crédibilité externe de la BRH, perçue comme un acteur technocratique fiable et aligné sur les standards internationaux.

D'autre part, ces mêmes politiques ont eu des effets délétères sur la population. La réduction des subventions, la contraction du crédit et la limitation des dépenses sociales ont accentué la pauvreté, l'insécurité alimentaire et le chômage. La perception populaire est que les sacrifices imposés ne produisent aucun bénéfice tangible pour les ménages et les entreprises. En ce sens, la politique monétaire et budgétaire apparaît comme un instrument de rigueur imposé « d'en haut », plutôt qu'une réponse aux besoins sociaux « d'en bas » (Providence, 2025).

Cette contradiction nourrit une crise de confiance institutionnelle. L'État haïtien, déjà fragilisé par l'absence d'institutions élues et la domination des gangs armés dans certaines zones, voit sa légitimité encore plus contestée par une politique économique perçue comme déconnectée des réalités quotidiennes (ICG, 2023). Les agents économiques privilégient des stratégies individuelles de survie — dollarisation, migration, recours aux réseaux informels — plutôt que de s'inscrire dans un projet collectif. La légitimité interne, fondement d'un contrat social, se trouve ainsi affaiblie au moment même où la crédibilité externe est consolidée.

Enfin, cette dynamique illustre la pertinence du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). En privilégiant la stabilité nominale et la crédibilité externe, les autorités compromettent non seulement le financement public et la relance économique, mais

aussi la légitimité interne de l'État. La politique monétaire se retrouve réduite à un exercice de conformité internationale, sans ancrage social, confirmant qu'un État fragile ne peut simultanément satisfaire les exigences des bailleurs et répondre aux attentes de sa population.

La légitimité interne compromise par la mise en œuvre du programme FMI 2024–2025 révèle un paradoxe fondamental : plus la crédibilité externe est renforcée, plus la confiance interne s'effrite. Dans un pays marqué par la pauvreté, l'insécurité et la défiance institutionnelle, la discipline monétaire et budgétaire risque d'être perçue comme une politique d'exclusion, aggravant la fracture entre l'État et la société. Ce déséquilibre met en évidence que la stabilité nominale, sans légitimité interne, ne peut constituer une base durable pour la reconstruction nationale.

3.5. La confirmation de l'incompatibilité des choix publics

L'expérience du programme FMI 2024–2025 fournit une confirmation empirique claire de la théorie de l'incompatibilité des choix publics formulée par Providence (2022). Selon ce cadre théorique, un État fragile est confronté à un dilemme insoluble : il lui est impossible de réaliser simultanément trois objectifs considérés comme essentiels — la stabilité monétaire, le financement public et la relance économique. Les arbitrages imposés à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et au gouvernement haïtien au cours de cette période démontrent la pertinence et l'actualité de cette grille d'analyse.

Le premier objectif, la stabilité monétaire, a été privilégié. En interdisant le financement monétaire du déficit et en mobilisant des instruments de stérilisation comme les bons BRH, la BRH a réussi à ralentir la dépréciation de la gourde et à contenir partiellement l'inflation importée (BRH, 2024). Ces résultats ont renforcé la crédibilité externe auprès des bailleurs, mais ils ont été

obtenus au prix d'une contraction du crédit et d'un affaiblissement du secteur productif, confirmant que cette stabilisation était défensive plutôt que transformative.

Le deuxième objectif, le financement public, a été compromis. Privé de l'appui monétaire de la BRH, l'État a dû réduire ses dépenses et accroître sa dépendance vis-à-vis des bailleurs internationaux. Or, ces financements concessionnels sont conditionnés à des réformes structurelles et à une discipline budgétaire stricte, ce qui limite la marge de manœuvre nationale et accentue la vulnérabilité externe (FMI, 2024; World Bank, 2024). La souveraineté budgétaire en sort affaiblie, renforçant la perception d'une politique économique dictée de l'extérieur.

Le troisième objectif, la relance économique, a été sacrifié. L'assèchement du crédit, la compression budgétaire et l'absence de politiques de soutien ciblées à la production ont aggravé la récession et accéléré la désorganisation du tissu économique. L'agriculture et les PME, pourtant vitales pour la sécurité alimentaire et l'emploi, ont été particulièrement touchées par cette orientation restrictive (Providence, 2025). Dans un pays marqué par l'insécurité et la migration massive, l'absence de relance a accentué la fracture sociale et politique.

Ainsi, la mise en œuvre du programme FMI illustre parfaitement la dynamique du triangle d'incompatibilité. Stabiliser la monnaie s'est fait au détriment du financement public et de la relance ; financer l'État par la dépense publique aurait compromis la stabilité ; soutenir la relance aurait accru la pression sur les devises et les prix. Cette circularité des arbitrages démontre que la politique monétaire et budgétaire en Haïti demeure prisonnière d'un choix impossible, où chaque victoire partielle génère de nouvelles fragilités.

La période 2024–2025 confirme la validité empirique de la théorie de Providence : dans un État fragile, la politique économique ne peut simultanément atteindre stabilité, financement et croissance. Le programme FMI, en choisissant la discipline monétaire et budgétaire, a renforcé la crédibilité externe, mais au prix d'un recul de la légitimité interne et d'une aggravation des difficultés sociales. Cette confirmation souligne l'urgence de repenser les politiques publiques haïtiennes dans une perspective de souveraineté ajustée et de coopération régionale, afin de sortir du cercle vicieux des arbitrages impossibles.

Les contradictions entre discipline budgétaire et relance économique, mises en évidence en 2024–2025, montrent que la politique économique d'Haïti reste enfermée dans une logique défensive dictée par les bailleurs de fonds. Si la règle du « financement monétaire nul » contribue à renforcer la stabilité nominale et la crédibilité externe, elle empêche l'État de jouer un rôle actif dans la reconstruction économique et sociale. Ce dilemme confirme que la politique monétaire et budgétaire, dans un État fragile, est condamnée à gérer la survie institutionnelle plutôt qu'à préparer le développement.

4. Première évaluation de l'efficacité réelle

L'examen de la mise en œuvre du programme économique et financier 2024–2025, centré sur la règle du financement monétaire nul et la discipline budgétaire stricte, invite à dresser une première évaluation de son efficacité réelle. Si les indicateurs nominaux témoignent d'une amélioration relative — ralentissement de l'inflation, stabilisation du taux de change, consolidation partielle des réserves — les résultats en matière de développement productif, de réduction de la pauvreté et de légitimité institutionnelle apparaissent nettement plus mitigés.

L'efficacité du programme doit donc être appréciée dans une perspective multidimensionnelle, qui distingue la stabilisation macroéconomique de court terme de l'impact réel sur l'économie et la société haïtiennes.

4.1. Des acquis limités sur le plan nominal

L'évaluation des premiers résultats du programme FMI 2024–2025 révèle des acquis essentiellement nominaux, dont la portée apparaît limitée face à la persistance des déséquilibres structurels de l'économie haïtienne. Ces acquis concernent principalement la stabilisation relative du taux de change, le ralentissement de l'inflation et la maîtrise du déficit budgétaire. Toutefois, leur fragilité et leur dépendance à des facteurs exogènes soulignent l'écart entre la stabilisation technique recherchée et l'amélioration réelle des conditions de vie de la population.

Le premier acquis réside dans la stabilisation relative de la gourde. Grâce aux interventions soutenues de la BRH sur le marché des changes et au resserrement monétaire (bons BRH, ajustements des taux directeurs, relèvement des réserves obligatoires), la dépréciation du taux de change a été temporairement freinée (BRH, 2024). Ce résultat, salué par le FMI comme un signe de discipline et de crédibilité, a permis d'ancrer partiellement les anticipations des agents économiques (FMI, 2024).

Le deuxième acquis concerne le ralentissement de l'inflation. Après des années de forte volatilité, l'inflation a enregistré un repli relatif en 2024, passant sous le seuil critique de 30 %, notamment grâce à la désinflation mondiale et à la baisse des prix de certains produits alimentaires et pétroliers (World Bank, 2024). Si cette tendance reflète en partie l'impact de la politique monétaire restrictive, elle reste largement dépendante de facteurs exogènes, confirmant la vulnérabilité d'Haïti aux fluctuations internationales (FMI, 2023).

Le troisième acquis est lié à la réduction du déficit budgétaire. L'application stricte du principe de financement monétaire nul a contraint l'État à limiter ses dépenses et à améliorer, dans une certaine mesure, la transparence budgétaire. Le déficit a ainsi été réduit, ce qui a renforcé la crédibilité externe du pays et ouvert la voie à un soutien accru des bailleurs (FMI, 2024). Toutefois, cette consolidation s'est faite au prix d'une contraction des dépenses publiques, y compris dans des secteurs essentiels, aggravant la pauvreté et fragilisant la cohésion sociale.

Ces acquis demeurent toutefois fragiles et partiels. Ils ne traduisent pas une amélioration structurelle de l'économie réelle, mais une gestion défensive visant à satisfaire les critères des bailleurs. La dépendance aux interventions de change, la faiblesse des réserves internationales et la dollarisation persistante réduisent la portée de la stabilisation monétaire. De même, la désinflation est plus le produit de dynamiques mondiales que d'une transformation interne, tandis que la réduction du déficit budgétaire repose sur une austérité socialement coûteuse.

En définitive, les acquis du programme FMI apparaissent comme des victoires techniques limitées, qui stabilisent les indicateurs macroéconomiques sans transformer les fondements productifs et institutionnels de l'économie haïtienne. Ils confirment que la stabilisation nominale, en l'absence d'une stratégie de relance et de réformes structurelles, demeure une réussite éphémère, incapable de répondre aux attentes sociales et de restaurer la légitimité interne de l'État.

Les acquis enregistrés en 2024–2025 se situent avant tout sur le plan nominal : taux de change, inflation et déficit budgétaire. Mais leur caractère limité, fragile et dépendant de l'extérieur souligne l'écart entre discipline macroéconomique et développement. Ces résultats illustrent la logique du triangle d'incompatibilité

(Providence, 2022), où la recherche de stabilité nominale se fait au détriment du financement public et de la relance productive.

4.2. Des résultats limités pour l'économie réelle

Si le programme FMI 2024–2025 a produit certains acquis sur le plan nominal – stabilisation relative du taux de change, ralentissement de l'inflation et réduction du déficit budgétaire — ses effets sur l'économie réelle demeurent limités, voire négatifs. Loin de relancer la production nationale, d'améliorer l'investissement ou de créer des emplois, la politique de discipline budgétaire et monétaire a contribué à accentuer la récession et à affaiblir encore davantage les capacités productives d'Haïti.

Le premier constat est la contraction persistante de la production. Les mesures restrictives appliquées par la BRH, notamment l'émission massive de bons BRH et le relèvement des réserves obligatoires, ont absorbé la liquidité bancaire et réduit le crédit disponible pour les entreprises (BRH, 2024). Cette logique d'« intermédiation stérile » a freiné l'investissement, particulièrement pour les petites et moyennes entreprises, qui représentent l'essentiel du tissu productif national. L'économie réelle s'est retrouvée privée des financements nécessaires pour relancer l'agriculture, l'industrie et les services.

Le deuxième constat concerne la dégradation des conditions sociales. La compression des dépenses publiques, exigée par la logique de discipline budgétaire, a entraîné une réduction des subventions et un affaiblissement des services sociaux essentiels, notamment dans l'éducation, la santé et l'énergie. Cette orientation a aggravé l'insécurité alimentaire et réduit le pouvoir d'achat des ménages, déjà fragilisés par l'inflation et la pauvreté (World Bank, 2024). La relance espérée n'a pas eu lieu ; au contraire, la pauvreté s'est accentuée, compromettant la cohésion sociale et alimentant la défiance institutionnelle.

Un troisième constat est lié à la désorganisation persistante des circuits économiques, accentuée par l'insécurité et les blocages logistiques. Même si la gourde a bénéficié d'une certaine stabilisation, cette amélioration nominale n'a pas suffi à relancer les échanges internes ou à réduire les coûts de transaction. Les entreprises continuent de fonctionner dans un environnement caractérisé par des interruptions d'approvisionnement, des coûts énergétiques élevés et une incertitude généralisée (ICG, 2023).

Enfin, la migration massive a amplifié les effets négatifs du programme sur l'économie réelle. Si les transferts de la diaspora ont contribué à stabiliser la consommation des ménages, l'exode des travailleurs qualifiés a privé le pays d'une partie essentielle de son capital humain, réduisant ainsi son potentiel de croissance à moyen terme (World Bank, 2024). Cette fuite des compétences illustre la fragilité structurelle d'un modèle où les flux financiers de l'extérieur compensent temporairement l'effondrement de la production interne.

En somme, les résultats du programme pour l'économie réelle confirment la pertinence de la théorie du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). La stabilisation nominale a été obtenue au prix d'un affaiblissement productif et social. Stabiliser la monnaie a impliqué d'assécher le crédit et de réduire les dépenses publiques, ce qui a compromis la relance économique et renforcé la dépendance externe.

Les résultats pour l'économie réelle de la mise en œuvre du programme FMI 2024–2025 apparaissent décevants. Loin de stimuler la production et l'investissement, la discipline monétaire et budgétaire a accentué la récession et aggravé la pauvreté. Cette dynamique confirme que, dans un État fragile, les acquis nominaux ne suffisent pas : sans stratégie de relance productive et

de protection sociale, la stabilisation reste une victoire éphémère, déconnectée des besoins fondamentaux de la société.

4.3. Le dilemme de la crédibilité externe et de la légitimité interne

L'un des paradoxes les plus saillants du programme FMI 2024–2025 réside dans le dilemme entre crédibilité externe et légitimité interne. Alors que la Banque de la République d'Haïti (BRH) a renforcé sa réputation auprès des bailleurs en affichant une discipline monétaire et budgétaire stricte, cette orientation a simultanément fragilisé sa légitimité auprès de la société haïtienne. Ce dilemme révèle la nature profondément ambivalente des réformes macroéconomiques dans un État fragile : elles consolident la reconnaissance internationale tout en accentuant la défiance interne.

Du point de vue de la crédibilité externe, les acquis sont indéniables. Le respect du principe de « financement monétaire nul », la stabilisation relative du taux de change et le ralentissement de l'inflation ont été salués par le FMI et la Banque mondiale comme des signaux de bonne gouvernance économique (FMI, 2024; World Bank, 2024). Ces résultats techniques renforcent la capacité d'Haïti à maintenir ses relations avec les bailleurs, condition indispensable pour accéder aux financements concessionnels et préserver ses réserves internationales.

Cependant, du point de vue de la légitimité interne, les effets sont tout autres. Les politiques d'austérité et la contraction du crédit ont aggravé la pauvreté, réduit l'accès aux services sociaux et fragilisé davantage le tissu productif. Pour la majorité des ménages et des entreprises, la stabilisation de la gourde et la réduction du déficit ne se sont pas traduites par une amélioration tangible de leurs conditions de vie. Cette disjonction nourrit un sentiment de défiance envers les institutions nationales, perçues

comme orientées vers la satisfaction des bailleurs plutôt que vers le bien-être des citoyens (Providence, 2025).

Ce dilemme est accentué par la fragilité institutionnelle. Dans un contexte marqué par l'absence d'élections légitimes et la domination des gangs armés sur une partie du territoire, la capacité de l'État à justifier et à légitimer ses choix économiques est déjà limitée (ICG, 2023). Le programme FMI, en accentuant la perception d'une dépendance externe, contribue à délégitimer encore davantage l'action publique. Ainsi, la crédibilité externe acquise se paie d'un coût politique et social interne élevé.

Ce paradoxe illustre une nouvelle fois la logique du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). En choisissant la stabilité monétaire et la discipline budgétaire pour satisfaire les bailleurs, l'État haïtien sacrifie non seulement la relance économique et le financement public, mais aussi la légitimité sociale indispensable à la mise en œuvre des réformes. Plus la crédibilité externe est consolidée, plus la légitimité interne s'effrite, confirmant l'impossibilité de concilier simultanément ces dimensions dans un État fragile.

Le dilemme entre crédibilité externe et légitimité interne constitue l'un des défis centraux de la politique économique haïtienne en 2024–2025. Si les réformes renforcent la confiance des bailleurs, elles creusent le fossé entre l'État et sa population, aggravant la crise de gouvernance et alimentant la défiance sociale. Cette tension confirme que la stabilisation nominale, lorsqu'elle est dissociée des priorités productives et sociales, reste une victoire fragile, incapable de fonder une légitimité durable.

4.4. Confirmation de l'incompatibilité des choix publics

L'évaluation des premiers résultats du programme FMI 2024–2025 en Haïti confirme de manière empirique la pertinence de la théorie de l'incompatibilité des choix publics formulée par

Providence (2022). Selon ce cadre théorique, un État fragile ne peut simultanément atteindre trois objectifs considérés comme essentiels : la stabilité monétaire, le financement public et la relance économique. Le cas haïtien illustre clairement cette logique, puisque la recherche de crédibilité externe par la discipline budgétaire et monétaire s'est traduite par l'impossibilité de répondre aux besoins internes de financement et de croissance.

Le premier axe de cette incompatibilité concerne la stabilité monétaire, que la Banque de la République d'Haïti (BRH) a défendue avec rigueur. Par l'interdiction du financement monétaire, l'émission accrue de bons BRH et l'ajustement des taux directeurs, la BRH a réussi à ralentir la dépréciation de la gourde et à contenir partiellement l'inflation importée (BRH, 2024). Cette victoire a renforcé la crédibilité auprès des bailleurs, mais elle a été obtenue au prix d'un assèchement du crédit et d'une contraction de l'économie réelle.

Le deuxième axe est celui du financement public. Privé de l'appui monétaire de la BRH, l'État a dû réduire ses dépenses, notamment dans les services sociaux et les subventions, et recourir davantage aux financements internationaux (FMI, 2024). Cette dépendance a limité la souveraineté budgétaire et accru la perception d'une politique économique dictée de l'extérieur. Le sacrifice de la capacité d'action publique, au nom de la discipline, a donc fragilisé la légitimité interne de l'État, déjà compromise par l'absence d'institutions élues.

Le troisième axe concerne la relance économique, restée hors de portée. L'économie réelle a continué de se contracter, faute de financement productif et d'investissements dans les infrastructures, l'agriculture et l'industrie. La migration massive, la désorganisation des circuits économiques et la contraction de la demande ont accentué cette récession (World Bank, 2024; ICG,

2023). Dans ce contexte, la politique monétaire, réduite à un rôle défensif, n'a pas permis de soutenir la création d'emplois ni de renforcer la résilience sociale.

En somme, la logique du triangle d'incompatibilité se trouve confirmée : stabiliser la monnaie implique de sacrifier le financement public et la relance ; financer l'État aurait compromis la stabilité du change et accru l'inflation ; soutenir la relance aurait entraîné une hausse de la demande en devises, épuisant les réserves. Chaque arbitrage aboutit à un équilibre instable, où les succès nominaux se paient par des échecs réels.

L'expérience du programme FMI en 2024–2025 illustre de manière éclatante l'incompatibilité des choix publics dans un État fragile. En choisissant la stabilité monétaire et la discipline budgétaire, Haïti a renforcé sa crédibilité externe, mais au prix d'une contraction économique et d'une perte de légitimité interne. Cette confirmation empirique de la théorie de Providence montre que la sortie du cercle vicieux des arbitrages impossibles ne peut passer que par une redéfinition de la politique monétaire et budgétaire, intégrant les dimensions productives, sociales et institutionnelles du développement.

La première évaluation du programme 2024–2025 met en lumière des résultats mitigés. D'un côté, la discipline monétaire et budgétaire a permis une amélioration relative des indicateurs nominaux, renforçant la crédibilité externe d'Haïti. De l'autre, l'économie réelle est restée en récession, la pauvreté s'est aggravée et la légitimité interne de la politique économique s'est affaiblie. Cette dissociation confirme que l'efficacité de la politique monétaire ne peut être mesurée uniquement à l'aune de la stabilité nominale, mais doit intégrer ses effets sur le développement et sur la cohésion sociale. En Haïti, cette efficacité

apparaît structurellement limitée par les contradictions d'un État fragile et dépendant.

Conclusion du Chapitre 9

L'analyse de la période 2024–2025 met en évidence l'ambivalence profonde des orientations économiques et monétaires adoptées par Haïti dans le cadre du programme négocié avec le Fonds monétaire international (FMI). En instituant la règle du financement monétaire nul et en renforçant la discipline budgétaire et monétaire, l'État haïtien et la Banque de la République d'Haïti (BRH) ont cherché à rompre avec une longue tradition de financement inflationniste et à restaurer une crédibilité externe mise à mal par des années de déséquilibres. Cette orientation a produit des résultats tangibles sur le plan nominal : ralentissement de l'inflation, stabilisation relative du taux de change, amélioration partielle de la gestion des réserves internationales.

Toutefois, ces acquis apparaissent fragiles et insuffisants dès lors qu'on les confronte à l'économie réelle et aux besoins sociaux. La discipline imposée a limité les marges de manœuvre de l'État, contraint le crédit, freiné l'investissement productif et accentué la récession. Les infrastructures demeurent délabrées, l'agriculture reste pénalisée par le manque d'intrants, et la pauvreté continue de progresser. En d'autres termes, la stabilisation nominale s'est réalisée au prix d'un affaiblissement du potentiel productif et d'une aggravation de la précarité sociale.

Ce paradoxe souligne une fois de plus la pertinence de la théorie de l'incompatibilité des choix publics. Dans un État fragile comme Haïti, il est structurellement impossible de satisfaire simultanément les trois impératifs : stabilité monétaire, financement public et relance économique. Le choix en faveur de

la discipline monétaire, dicté par les engagements avec le FMI, a renforcé la crédibilité externe, mais compromis la légitimité interne. Cette dissociation traduit le dilemme fondamental de la gouvernance économique haïtienne : satisfaire les exigences internationales pour maintenir les flux financiers, au détriment des besoins productifs et sociaux de la population.

La première évaluation du programme FMI montre ainsi que l'efficacité de la politique économique et monétaire ne peut être réduite à la stabilisation nominale. Elle doit être mesurée à l'aune de sa capacité à stimuler la croissance, à renforcer la résilience productive et à améliorer les conditions de vie. Or, sur ces terrains décisifs, les résultats de 2024–2025 demeurent largement négatifs. La politique monétaire, enfermée dans une logique défensive, a géré la survie institutionnelle plutôt qu'elle n'a ouvert des perspectives de développement.

En définitive, le programme FMI 2024–2025 illustre les contradictions profondes de l'action publique en Haïti. S'il consolide une discipline monétaire et budgétaire saluée par les bailleurs, il ne parvient pas à répondre aux besoins urgents d'une société plongée dans la pauvreté et l'insécurité. Cette tension prépare la réflexion de la troisième partie de l'ouvrage, qui cherchera à dépasser l'analyse critique pour proposer des pistes de réforme et des orientations alternatives. L'objectif sera d'identifier les conditions nécessaires pour qu'Haïti puisse sortir de la logique circulaire d'incompatibilités et construire une politique monétaire capable de concilier, dans une trajectoire soutenable, stabilité, financement public et développement.

Conclusion de la Deuxième Partie

L'examen de la politique monétaire conduite par la Banque de la République d'Haïti (BRH) entre 2020 et 2025 met en évidence la singularité d'une trajectoire marquée par la succession de crises et l'impossibilité de construire une cohérence durable entre les objectifs affichés et les résultats obtenus. Cette période, traversée par la pandémie de Covid-19, le séisme d'août 2021, l'assassinat du président Jovenel Moïse, la flambée mondiale des prix liée à la guerre en Ukraine, l'insécurité endémique et la dépendance accrue aux bailleurs, constitue un véritable laboratoire des contradictions de la politique monétaire dans un État fragile.

Trois enseignements principaux se dégagent de cette analyse critique.

Premièrement, la BRH a constamment oscillé entre deux logiques : d'une part, le souci de préserver la stabilité monétaire par des instruments restrictifs (bons BRH, réserves obligatoires, interventions sur le marché des changes) ; d'autre part, la nécessité de soutenir l'activité et d'éviter l'effondrement du système bancaire par des mesures ponctuelles de liquidité et de refinancement. Cette oscillation, loin de refléter un pilotage stratégique, traduit la difficulté structurelle à concilier des objectifs contradictoires dans un contexte d'instabilité politique et sociale.

Deuxièmement, les crises successives ont révélé la vulnérabilité extrême de l'économie haïtienne aux chocs exogènes. La dépendance aux importations alimentaires et énergétiques, l'importance des transferts de la diaspora et la faiblesse du tissu productif national ont amplifié les effets de la pandémie et de la guerre en Ukraine. La politique monétaire, prisonnière d'un arsenal limité et de réserves internationales fragiles, n'a pu qu'atténuer temporairement les déséquilibres sans jamais en

inverser la dynamique. Chaque stabilisation apparente a été obtenue au prix de nouveaux déséquilibres : érosion des réserves, contraction du crédit, aggravation de la pauvreté.

Troisièmement, l'orientation progressive vers la discipline imposée par le FMI, avec la règle du financement monétaire nul, a consolidé la crédibilité externe de la BRH, mais accentué la déconnexion entre la politique monétaire et les besoins productifs internes. La stabilisation relative du taux de change et la décélération de l'inflation observées à partir de 2023–2024 n'ont pas permis d'enrayer la récession ni de réduire la pauvreté. L'économie réelle est demeurée asphyxiée par la rareté du crédit et par l'absence d'investissements publics significatifs.

En définitive, cette analyse diachronique confirme la pertinence de la théorie de l'incompatibilité des choix publics (Providence 2018). Les arbitrages opérés par la BRH entre 2020 et 2025 illustrent une logique circulaire : chaque fois qu'un objectif est atteint — stabilisation de la gourde, maîtrise de l'inflation, soutien ponctuel à la liquidité — c'est au détriment d'un autre, révélant l'impossibilité de concilier simultanément stabilité, financement public et relance économique. Ces incompatibilités ne sont pas le fruit d'erreurs ponctuelles, mais le reflet d'une structure d'État fragile et d'une dépendance externe accrue.

Cette deuxième partie, en mettant en lumière les contradictions récurrentes de la politique monétaire haïtienne, prépare le terrain pour la troisième partie de l'ouvrage, qui se veut plus prospective et normative. Après l'analyse critique, il s'agira de réfléchir aux conditions et aux instruments d'une politique monétaire ajustée, capable de dépasser la simple gestion défensive pour devenir un levier de développement, de souveraineté et de justice économiques dans un contexte de fragilité persistante.

Travaux cités

- Blanchard, O. (2020). *Macroeconomics. 8th ed.* New York: Pearson.
- BRH. (2024). *Note sur la politique monétaire.* Port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.
- FAO. (2023). *Haiti: Food Security Situation Report.* Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations.
- FMI. (2023). *Haiti: Staff Report for the 2023 Article IV Consultation.* Washington, DC: International Monetary Fund.
- FMI. (2024). *Haiti: Staff Report for the 2024 Article IV Consultation and Program Engagement.* Washington, DC: International Monetary Fund.
- ICG. (2023). *Haiti: A Path to Stability.* Brussels: International Crisis Group.
- Providence, C. (2015). *Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : Quelles externalités locales ?* Schoelcher: Université des Antilles - Thèse de doctorat.

Providence, C. (2022). *Les paradoxes du changement en Haïti : Politiques publiques et développement territorial*. Pointe-à-Pitre: Presses Universitaires des Antilles.

Providence, C. (2025). *L'économie solidaire en Haïti : Femmes, territoires et initiatives populaires*. Québec: Editions Siences et Bien Commun.

World Bank. (2024). *Haiti Economic Update: Building Resilience Amid Fragility*. Washington, DC: World Bank Group.